



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFÈTE DE LA SOMME

Amiens, le 24 AVR. 2020

La préfète

Monsieur le président,

Dans votre lettre du 14 avril, vous soulignez la nécessité de s'assurer qu'au niveau local les mesures sanitaires soient bien appliquées aux gens du voyage (GDV) pour enrayer la propagation du coronavirus.

Les mesures édictées le 16 mars dernier par le président de la République s'appliquent en effet aux gens du voyage qui doivent rester confinés dans leur domicile (leur caravane), là où ils se trouvent, sans changer d'aire de stationnement et qui ne sont pas autorisés à en sortir que pour les motifs prévus par le décret du 23 mars 2020.

Aussi, dès le 3 avril, j'ai adressé une lettre à tous les gestionnaires d'aire du département et aux collectivités territoriales concernées afin de leur rappeler leurs obligations sur la base du guide de la délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement. J'ai plus particulièrement demandé aux gestionnaires des aires d'accueil de :

- organiser la vie sur les sites en l'adaptant à la crise sanitaire ;
- maintenir un dialogue constant avec les familles pour s'assurer de leur bien être ;
- s'assurer de l'approvisionnement alimentaire des GDV si nécessaire.

La mise en œuvre des mesures sanitaires dans le département de la Somme est facilitée par le respect des obligations légales au regard de l'accueil des gens du voyage. Le département dispose ainsi de quatre aires de grands passages et dix aires de moyens séjours qui offrent des équipements adaptés à la salubrité de l'environnement. La situation peut être naturellement différente dans le cas d'implantations illicites.

Monsieur Renardo Lorier

Président de l'Observateur des droits
des citoyens itinérants
21, ter rue Voltaire
75011 Paris

Des passages réguliers sont effectués par les gestionnaires des aires d'accueil dans l'agglomération amiénoise pour s'assurer de la bonne situation sanitaire des occupants de ces aires. Pour le reste du département, je n'ai pas été alertée à ce stade de difficulté. J'ai néanmoins d'ores et déjà demandé à ce qu'un point de situation précis me soit communiqué pour chaque implantation licite et illicite.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'assurance de toute ma considération. *et*

nta c'est e'ent.

Muriel

Muriel Nguyen